

Commune d'Aigneville
Réunion 19 juillet 2019

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 juillet 2019

Convocations du 12/07/2019

Réunion tenue à 19 heures 30 en mairie.

Présents : Monsieur Michel DEQUEVAUVILLER, Monsieur Francis DELIGNIERES, Monsieur Stéphane DELABRE Madame Janine GROGNET Monsieur Hubert DUFETELLE, Madame Evelyne BONVALET, Monsieur Christophe DEPOILLY Monsieur Jacques DESTOBBELEIR Monsieur Jean Louis DUMONT, Monsieur Pascal EMPEREUR, Monsieur Max LECONTE.

Absent excusé : Monsieur Michel FOIRESTIER

Monsieur Michel Foirestier a donné procuration à Monsieur DELABRE Stéphane.

01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Monsieur Max Leconte a été nommé secrétaire de séance.

02 : Procès-Verbal : Approbation :

Le procès-verbal du 10 mai 2019 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Hubert Dufételle considère que la validation et la transmission au conseil des procès-verbaux sont tardives.

3 : Affaires générales : Participation citoyenne :

Décision à prendre : Suite à la rencontre avec l'adjudant-chef Pottier lors de la réunion du conseil du 13 juin, le conseil municipal doit se prononcer sur ce dossier.

Question : La commune souhaite t'elle mettre en place la participation citoyenne ?

Le conseil décide à l'unanimité de mettre en place la participation citoyenne sur notre commune. Une réunion d'information publique organisée par la gendarmerie sera programmée pour expliquer le dispositif à la population.

04 : Travaux : Dossier scolaire (chantier) :

Monsieur Stéphane Delabre, référent des travaux, transmet au conseil le compte rendu des réunions qui ont eu lieu depuis l'ouverture du chantier du RPI.

Le premier coup de pelle a été donné le jeudi 18 juillet.

Le local chaufferie semble étroit pour intégrer l'ensemble du matériel chauffage.

Monsieur le maire précise qu'il n'est pas envisageable de réduire la pièce juste à côté qui servira de rangement.

Les travaux d'enfouissement de la ligne sont programmés pour la fin du mois de septembre, la durée du chantier serait de 15 jours.

Monsieur Hubert Dufételle indique que le projet lui semble rapproché de la route.

Monsieur le maire précise que les plans ont été validés en réunion de conseil et rappelle que la zone constructible actuelle nous laisse pas de latitude.

Il est demandé au référant du chantier d'organiser une visite de chantier destinée aux élus afin que tout le conseil puisse être intégré au projet et suivre l'évolution de ce dernier. Monsieur le maire précise que cette organisation de visite est déjà prévue et sera programmée en fonction de l'avancement du projet, reste à définir le jour, car le vendredi ne semble pas convenir à tout le monde.

5 : Finances : Emprunts pour le dossier scolaire :

La commission finances s'est réunie le 18 juillet pour examiner les propositions des différents organismes de prêts :

Objet :

- Emprunt de 230 000 €

- Ouverture d'une ligne de trésorerie de 250 000 €

Des propositions ont été reçues du Crédit agricole, de la banque postale et de la banque des territoires.

La commission finances propose de retenir le Crédit agricole :

Prêt de 230 000 € au taux de 1.19 % échéances constantes sur 20 ans.

Commune d'Aigneville **Réunion 19 juillet 2019**

Pendant la période des travaux une ligne de trésorerie de 250 000 € sera ouverte sur 1 an à 0.85 %,

Le conseil par 11 voix pour et une voix contre (Monsieur Max Leconte) décide de contracter l'emprunt de 230 000 € auprès du Crédit agricole sous les conditions énoncées ci-dessus.

Le conseil par 11 voix pour et une voix contre (Monsieur Max Leconte) décide d'ouvrir une ligne de trésorerie de 250 000€ auprès du Crédit agricole sous les conditions énoncées ci-dessus.

6 : Finances : Vente des biens :

Lors des dernières réunions de conseil il a été décidé de mettre en vente les anciens bâtiments scolaires. A ce jour, il reste trois biens : Ecole Maternelle, Ecole et logement d'Hocquéus, Ecole et bâtiments rue de Fressenneville.

Les propositions de la commission finances sont les suivantes, mise en vente :

- Maternelle 115 000 €
- Terrain A définir
- Hocquéus 160 000 €
- Fressenneville 65 000 €

L'onglet terrain a été inséré, car un voisin jouxtant l'école maternelle souhaiterait acquérir la partie en Zone N du futur Plui.

Cette personne doit faire une proposition à la commune qui sera étudiée en commission finances et validé ou pas en réunion de Conseil.

La vente du site d'Hocquéus sera obligatoirement suivie de la construction d'un local (lieu de vie associative) sur la place d'Hocquéus.

Ce local pourrait être également mis à la location pour des fêtes familiales.

Il sera étudié les besoins de stockage nécessaires pour chaque service dans le nouveau lieu.

Nous avons reçu une offre pour le bien rue de Fressenneville qui ne correspond pas au prix de vente.

Monsieur le maire précise que nous nous sommes engagés en réunion de conseil à garder ou construire un lieu de vie communale sur Hocquéus.

Un conseiller se demande quel est le ressenti de la population du fait de vendre les biens communaux et de reconstruire un bâti neuf.

Il lui est répondu que le bien actuel sur Hocquéus n'est pas adapté, assainissement, norme PMR, isolation...

Monsieur le maire propose de mettre en attente le bien rue de Fressenneville et de mettre en vente l'école maternelle et Hocquéus.

Nous devons avant la fin de l'année lancer l'étude pour la construction d'un nouveau bâti sur Hocquéus, le dossier doit être finalisé avant la fin de l'année pour déposer une demande de subvention au titre de la DETR.

Décisions et votes :

Vente de la maternelle à 115 000 € avec un terrain d'environ 1370 m² : le conseil décide par dix voix pour, 1 voix contre (Monsieur Max Leconte) et une abstention (Monsieur Jacques Destobbeir) de mettre en vente la classe maternelle au prix de 115 000 €.

Vente de l'école et du logement d'Hocquéus et annexe (sans la partie jardin) au prix de 160 000 € : le conseil décide par neuf voix pour, deux voix contre (Monsieur Stéphane Delabre avec le pouvoir de Monsieur Michel Foirestier) et une abstention (Madame Janine Grognet) de mettre en vente les bâtiments à Hocquéus.

Pour la classe rue de Fressenneville, ce point sera réexaminé lors d'une prochaine réunion.

Commune d'Aigneville Réunion 19 juillet 2019

7 : Finances : CECOM (Vol V) :

Il a été pris contact à plusieurs reprises avec SAS CECOM, repreneur de la société Vol V afin d'obtenir le versement des 180 000 € prévus dans la convention de mécénat dont le terme arrive à échéance en 2020. Le virement des 180 000 € était prévu le 17 juillet, nous devrions voir apparaître cette somme très prochainement sur le compte de la trésorerie.

A ce jour nous avons reçu la validation des subventions :

Detr	180 000 €
Fndt	160 000 €
Département	150 000 €

Il reste à solliciter la subvention au titre des amendes de police, la demande partira fin juillet.

8 : Finances : Travaux de l'association du Vimeu :

L'association du Vimeu est en cours de réalisation de l'aménagement du cimetière. Au budget il avait été prévu la somme de 13 000 € le montant sera probablement dépassé, une modification budgétaire devra être prise si nécessaire lors d'un prochain conseil.

9 : Affaires générales CCV travaux de voirie rue des chasse marées :

Par mail en date 8 juillet il a été demandé à la CCV de nous transmettre le chiffrage des travaux : voirie gestion des eaux et trottoirs. Cette estimation sera présentée au conseil en septembre octobre.

Convention déneigement sur les voiries communales.

Un plan des voies prioritaires a été fait par la CCV pour le déneigement.

Une participation financière de la CCV d'un montant de 63 € l'heure a été définie pour le déneigement réalisé par nos employés communaux.

Le conseil par onze voix pour et une voix contre (Monsieur Hubert Dufételle) autorise Monsieur le maire à signer la convention.

10 : Personnel Communal : Contrats :

Nous avons obtenu une année de plus pour le contrat de Monsieur Baptiste Goujon, son terme se terminera le 11 juillet 2020.

Le contrat de Madame Anaïs Boutry prend fin en octobre, il sera demandé à Pole emploi le renouvellement de son contrat sur une base de 27 h, (20 h en PEC + 7 h).

Le contrat de Madame Marie-Odile Blangis prend fin en novembre, nous lui avons demandé ses intentions mais à ce jour nous n'avons pas de réponse.

Le contrat de Madame Catherine Lion prend fin en novembre 2019, après avoir fait deux ans de Contrat PEC. A priori, il n'y aurait plus de possibilité de renouveler son contrat.

Une démarche est néanmoins engagée auprès de Pole Emploi afin de s'assurer qu'aucune autre possibilité ne puisse permettre à notre agent de poursuivre son activité professionnelle dans notre collectivité.

En fonction des réponses et des éventuels départs, nous devrions solliciter Pole Emploi pour un ou deux recrutements.

11 : Affaires générales : PLUI :

Le dossier est en cours d'instruction et avance comme prévu, le PLui sera normalement approuvé en décembre 2019.

12 : Compte rendu par les délégués communaux suite aux réunions programmées :

Réunion du réseau de Gérontologie

Le 28 juin notre déléguée communale est allée à la réunion du réseau de gérontologie. Cette structure peut réaliser les visites à domicile pour la demande d'aide de l'APA.

Deux adjoints se sont rendus à une formation sur les cimetières, il est vivement recommandé de ne plus vendre de concessions perpétuelles.

Un ossuaire est obligatoire dans tous les cimetières, ce besoin sera étudié prochainement.

Rappel : les tombes des soldats sont à entretenir par la commune.

Commune d'Aigneville Réunion 19 juillet 2019

Réunions sur le rendu des chemins ruraux

Un travail de qualité a été réalisé par l'association des chemins ruraux. Tous les chemins de la commune ont été répertoriés, le document sera transmis à tous les membres du conseil municipal.

Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à cette association des chemins ruraux, la cotisation est fixée à 50 € par an.

La personne qui assure les randonnées pédestres a étudié et propose de mettre en place trois circuits sur la Commune : un à Aigneville, un à Hocquélus et un à Courcelles.

Ils seront analysés ainsi que la méthode de fléchage.

13 : Affaires Générales : représentation des délégués CCV :

Suite à la conférence des maires du mardi 11 juin, il a été acté une nouvelle composition du conseil Communautaire pour la prochaine mandature qui relèverait non du droit commun, mais d'un accord local.

Dans ces conditions la reconstitution du conseil communautaire serait la suivante :

Total des titulaires et suppléants : 59 personnes, actuellement nous avons 44 titulaires et 19 suppléants.

Pour notre commune nous passerions de 1 à 2 titulaires.

Le conseil municipal par douze voix pour décide la mise en place de cette nouvelle composition du conseil communautaire de la CCV.

14 : Affaires Générales : PNR :

Nous avons reçu une demande d'avis de Somme à Payer pour la cotisation du PNR 2019 de 722.40 €.

Monsieur le maire demande au conseil de délibérer pour informer le syndicat mixte baie somme trois vallées que la commune n'honorera pas cette somme, ne faisant plus partie du périmètre du PNR.

Le conseil approuve cette démarche par douze voix pour.

Une copie du courrier sera transmise à Monsieur Nicolas Dumont président de ce syndicat.

15 : Travaux : Bilan et projets :

Travaux au cimetière communal par l'association du Vimeu

Les travaux de l'association du Vimeu sont en cours :

- Aménagement du columbarium
- Plateforme d'accueil
- Remise en état de l'abris.
- Aménagement de la barrière (accès difficile)

Des modifications mineures ont été effectués par l'encadrant technique afin d'optimiser le rendu final du chantier.

Le conseil est invité à constater sur place, le travail de qualité réalisé par l'association du Vimeu.

Il est demandé à la personne en charge du personnel technique de revoir avec les agents afin d'affiner le travail de tonte.

16 : Sociale et Scolaire : Bilan et projets :

Le centre de loisirs regroupe 59 enfants. Cette semaine les grands sont au camping, et la semaine prochaine les moyens y seront.

Nous avons un animateur en moins que l'an passé et la gestion du planning des animateurs est plus complexe.

Le spectacle de fin de centre aura lieu le 30 juillet.

La sortie de fin de centre aura lieu le 1^{er} aout.

Il est abordé le sujet du surveillant de Baignade. Un conseiller se demande pourquoi nous n'avons pas trouvé une personne extérieure pour cette activité.

Monsieur le maire lui répond qu'il a passé son SB car aucun animateur ne souhaitait le passer. Il a été pendant 10 samedis aux cours de sauvetage et a passé une journée pour le PSCI avec option sauvetage baignade.

Monsieur le maire a fait cette formation uniquement pour permettre aux enfants de profiter de la piscine lors camping.

Festivités de la fête et fête nationale

Lors des jeux, la présence des enfants était faible.

A noter, au concert de la fête, le nombre de personnes était en hausse, le concert était de très haute qualité.

Subventions aux manégiens :

Tous les manégiens ont une subvention communale : Manège enfantin, Auto, et les boutiques des forains Godin et Hetroy sauf Monsieur Vain (ancien manège enfantin).

Commune d'Aigneville

Réunion 19 juillet 2019

Pour uniformiser les droits de chacun, le conseil décide d'accorder à Monsieur VAIN une subvention pour ces boutiques de 50 €.

17 : Cadre de Vie : bilan et projets :

Travail des employés communaux :

- Peinture passage piétons
- Traitement des bordures, et aires de jeux
- Plantation de fleurs, jardinières et massifs,
- Mise en place d'écorces aux massifs
- Nettoyage du bassin en galets à Courcelles
- Traitement contre les pucerons des arbres fruitiers.
- Taille des haies
- Peinture des lampadaires à l'église et de tous les poteaux signalétiques.
- Nettoyage de la mare à Hocquélus.

Il est demandé si nous pouvons peindre les poteaux sur les départementales, la réponse de Monsieur le Maire est positive. (Environ 4 jours sans signalisation directionnelle).

Suite à l'intervention de Monsieur Michel Foirestier, lors de la réunion précédente les chemins ont été entretenus.

Il est demandé la possibilité d'enlever les buissons à l'entrée de l'église en les remplaçant par des hortensias. Ces buissons sont envahis par les ronces,

Il est demandé également à la commission cadre de vie de se réunir pour examiner la possibilité d'enlever la haie à l'église.

Les arbres à l'entrée du parking de la salle polyvalente seront pour l'année prochaine à élaguer, ils gênent les forains pour l'installation de leur manège.

18 : Réunions :

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 10 octobre à 19 h.

Commissions :

Commission sociale et scolaire : le 11 septembre à 18 h

CCAS le 18 septembre

Il est demandé de programmer des réunions du maire et des adjoints plus régulièrement.

La prochaine réunion du maire et adjoints est fixé au 5 septembre à 18 h30

19 : Divers :

19 -1 : Relais d'Assistantes Maternelles :

Le Ram demande le prêt de la salle du conseil de la mairie de septembre 2019 à août 2020 pour quelques réunions, le conseil donne son accord.

19 -2 : Infiltration sous-sol lotissement Jean Pierre Douay :

Suite à la demande d'un administré, il a été demandé un devis pour le passage d'une caméra dans un tuyau d'évacuation des eaux pluviales au lotissement Jean Pierre Douay.

Cet administré se plaint d'infiltration d'eau dans son sous-sol lors des grosses pluies. Il sera demandé à cette personne de joindre la mairie lorsque cet événement se reproduira, afin que ces faits soient constatés.

19-3 : Course cycliste de Feuquières le 20 août :

La course de la municipalité de Feuquières passera dans notre commune le mardi 20 août de 14 à 18 h, la personne en charge du cadre de vie fera le tour des rues afin de constater que tout est en conformité.

19 -4 : Mutuelle communale :

Le conseil donne son accord par onze voix pour et une abstention (Monsieur Hubert Dufételle) pour une réunion la salle polyvalente le 10 septembre pour proposer aux habitants de la commune de souscrire à une mutuelle santé.

Ce dispositif permet aux personnes qui le désirent d'adhérer à une mutuelle santé à coût réduit.

Le rôle de la commune se limitera à distribuer les flyers,

Commune d'Aigneville

Réunion 19 juillet 2019

19 -5 : Compétence voirie CCV :

Monsieur le maire informe pour la compétence voirie reprise par la CCV, les emprunts qui sont réglés par la commune seront remboursés par le biais d'un fond de concours.

20 : Droit d'initiative :

20 -1 : Antenne Orange :

L'antenne orange a été installée mais n'est pas active. Il sera demandé à Orange la date de mise en service.

20 – 2 : Signalisation et radar pédagogique :

Il est demandé la date de mise en place sur Courcelles du radar pédagogique et de la signalisation. Le dossier de subvention est en cours, dès que nous aurons l'autorisation de préfinancer, le nécessaire sera fait.

20 -3 : Voitures Rue d'Eu :

Il est signalé une circulation intensive sur la rue d'Eu à Hocquélus.

20 – 4 : Papier et détritrus :

Il est signalé des détritrus de toute sorte en sortant d'Aigneville pour aller vers Feuquières. Il est rappelé que la consigne a été transmise aux employés de veiller à tenir propre la commune. Cette dernière sera rappelée aux agents.

20 -5 : Mare à Aigneville :

Il est demandé au référent de l'association du Vimeu de voir les possibilités d'aménagement de la mare d'Aigneville.

20 – 6 : Radar à Hocquélus suite à détérioration :

Le radar à Hocquélus a été envoyé pour expertise, le coût des réparations s'élèvent à 750 €.

20 – 7 : Voitures rue de Valines :

Il est signalé également une circulation intensive rue de Valines.

20 – 8 : Barnums :


Les anciens barnums de la commune sont hors normes, trois personnes sont intéressées pour les racheter. Il est indiqué qu'il ne s'agit pas d'un achat mais le conseil décide de les céder en l'état : les personnes doivent faire un don au CCAS. Sur les trois personnes intéressées deux sont d'Aigneville. Les habitants de la commune seront prioritaires. Pour ne pas être tributaire des autres communes ou de la CCV, nous examinerons la possibilité d'achat d'un barnum sur le budget de 2020.

20 – 9 : Assainissement :

Il est demandé l'avancement du dossier assainissement sur la commune. Le budget autonome de l'assainissement ne permet pas d'envisager des travaux sur Aigneville avant longtemps, certainement plus de dix ans.

Séance levée à minuit dix minutes ;

Commune d'Aigneville
Réunion 19 juillet 2019

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Absent excusé Pouvoir à Monsieur Stéphane Délabre	
LECONTE Max	Présent	